

Le 28 février à 20h30 , salle Chardonnet , l'association Entraide et solidarité reçoit les Echa'toks , troupe de théâtre d'Échassières pour interpréter leur pièce les édentés ont du mordant une comédie écrite et réalisée par Christine Antoine.

Germaine , Ginette , Gustave et Georges coulent des jours heureux dans leur famille d'accueil « l'espoir en Goguette » quand Ginette surprend une conversation téléphonique de la directrice , Mme Petsec avec un certain Michel , à propos d'une escroquerie les concernant. Et Linette , l'employée à tout faire , est-elle aussi dans le coup ? Mais attention les édentés ne vont pas se laisser faire , ils ont du mordant.

Nous vous attendons nombreux, pâtisseries et buvette accompagneront l'entracte.

Les bénéfices de cette soirée nous aideront à améliorer les colis alimentaires de nos bénéficiaires



CHANTELLE INFOS

04.70.56.62.21
chantelle.mairie@wanadoo.fr

Le mot du Maire



Ce nouveau numéro du bulletin municipal accompagne le début de l'année et vous propose plusieurs informations utiles à la vie de notre commune. Vous y trouverez notamment le discours des vœux, moment traditionnel de partage et de regard porté sur l'année écoulée, ainsi que le calendrier des manifestations à venir, qui rythmeront les prochains mois.

L'année 2026 sera également une année particulière pour la vie démocratique locale, avec le renouvellement des équipes municipales lors des scrutins des 15 et 22 mars prochains. Ces échéances s'inscrivent dans l'histoire républicaine de notre pays et rappellent l'importance du droit de vote, acquis de haute lutte par les générations qui nous ont précédés et qui demeure aujourd'hui un fondement essentiel de la démocratie.

En attendant ces rendez-vous importants, l'équipe municipale reste pleinement mobilisée pour assurer ses missions au quotidien et vous souhaite une très belle année.

André BIDAUD



Association pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de CHANTELLE

«LA GAULE CHANTELLOISE»



CR de l'Assemblée Générale 2025 du 24 janvier 2026

Belle assistance pour l'assemblée générale 2025 de La Gaule Chantelloise

Environ 80 adhérents ont participé l'assemblée générale de la Gaule Chantelloise samedi 24 janvier dernier en présence de Nicole HAUCHART, maire de Bellenaves, André BIDAUD, maire Chantelle, et Laurent GAILLARD, président de la Fédération de Pêche de l'Allier.

La vente des cartes 2025 est en augmentation par rapport à 2024 avec 333 cartes vendues.

Le rapport moral a relaté les festivités du centenaire le 15 juin, la vidange du plan d'eau de BELLENAVES le 19 novembre (1.500 Kg de poissons), les travaux de curage et fau cardage de l'étang (coût 6.808 €) et l'organisation de l'assemblée générale de la réciprocité le 13 décembre. Elle a aussi supporté 10 séances d'animations fédérales à BELLENAVES et encadré l'activité pêche dans le cadre du CINESTIVAL et la journée pêche des résidents de l'EHPAD de BELLENAVES.

Les résultats de la pêche d'inventaire sur la BOUBLE et le BOUBLON ont été présentés et donnent un éclairage sur l'impact du réchauffement climatique.

La trésorière Amélie BONNAMY dresse un bilan déficitaire avec un solde en caisse de 1.393 €. En cause les travaux et les subventions qui seront versées en 2026.

Les déversements 2026 prévoient : 50 kg de Fario en première catégorie en mars et 250 kg de TAC avec plusieurs lâchers entre mars et mai en 2^{ème} catégorie sur la BOUBLE et au plan d'eau ; fin 2025, un déversement de 5.500 € a complété les 850 Kg de poissons remis à l'issue de la vidange (200 Kg carnassiers et 400 Kg carpes et gardons).

Les actions 2026 : ouverture anticipée de la truite le samedi 28 février avec pêche à un ligne jusqu'à l'ouverture nationale de la truite le samedi 14 et animations au plan d'eau

Après les interventions des maires de Chantelle et Bellenaves, le président fédéral a exprimé sa satisfaction pour la tenue de cette réunion et le dynamisme de l'AAPPMA.
Un verre de l'amitié autour a ponctué cette Assemblée Générale

RAPPEL IMPORTANT

La pêche à la cuiller, au ver manié, au vif et au poisson mort est interdite au plan d'eau et sur la BOUBLE en aval du pont de CHANTELLE la VIEILLE. (2^{ème} catégorie piscicole) jusqu'à l'ouverture du brochet et du sandre le 26 avril ; ouverture du black-bass le 14 juin.

POINTS de VENTE des CARTES :

CHANTELLE : SUPERETTE VIVAL et Maison du Tourisme
BELLENAVES : Le PETIT CASINO et Point Info Tourisme.

Depuis chez soi : www.cartedepêche.fr

PRIX des CARTES pour 2026

Carte interfédérale Majeure = 114 € - Carte Majeure = 87 €
Carte Mineure (de 12 à 18 ans) = 27 € ; Carte Découverte femme = 42€
Carte journalière = 14 € - Carte Découverte (- de 12 ans) = 8 €
Carte hebdomadaire = 36,50 € - Timbre EHGO pris séparément = 40 €

Fario = truite Farion ; TAC = truite Arc-en-ciel ;

AAPPMA = Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Siège social : Mairie de CHANTELLE
Président : Jean BUVAT – 5 Route de Gannat – 03140 CHANTELLE – 04 70 56 65 68
Courriel : buvatjean@orange.fr - Internet : <http://www.peche-chantelle.fr>



Etat Civil



Naissances :

♦ Léo MINOIS le 12 décembre 2025

Mariages:

♦ Corentin MARCHAT et Manon AMBOISE

♦ le 06 décembre 2025

Décès:

♦ Paul ROMEAS Chantelle

♦ Renée RENOU maison de retraite

♦ Marie MARVAL DE BONNERY Maison de retraite

♦ Jean REGERAT Chantelle

♦ Robert DUSSOUR Maison de retraite

♦ Simone GONNARDE Maison de retraite

♦ Monique LAFAY Maison de retraite

♦ Mireille DELLIAC Maison de retraite

CHANTELLE Salle Chardonnet

TRUFFADE du CSC

SUR PLACE OU A EMPORTER

Samedi 21 FEVRIER 2026 A partir de 18h30

Date limite de réservation : 11 Février 2026

SUR PLACE Service 20h30	A EMPORTER Dès 18h30
ADULTE 19€	ADULTE 15€
ENFANT (-12ans) 10€	ENFANT (-12ans) 10€

Kir / Truffade et sa charcuterie / Tartelette / Café

Informations & Inscriptions sur : <https://www.helloasso.com/associations/club-sportif-chantellois/evenements/truffade-du-csc-2026>
ou en nous contactant au : 06.63.63.68.47

Organisé par le Club Sportif Chantellois
Animée par DJ Sébastien

CONCOURS PHOTO À CHANTELLE

Du 1^{er} au 14 Février

Des SPOTS PHOTO dédiés dans la commune !

Postez votre photo avec le **#JaimeChantelle** sur les réseaux sociaux !

LIKEZ & PARTAGEZ !

La PHOTO avec le PLUS de LIKES sera GAGNANTE !

